



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
du CONSEIL SYNDICAL du 28 MARS 2012

L'An Deux Mille Douze, le Vingt Huit Mars, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur ROUX, Mme NICOLAS, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur GELIN, Monsieur FIORINI, Monsieur PARTRAT, Mme JACQUIN Trésorier Principal.

Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur LAFONT
 Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA
 Monsieur PARTRAT présente un pouvoir de Monsieur CAILLET ROUSSET
 Madame GUICHERD présente un pouvoir de Mme BARET
 Monsieur ROUX présente un pouvoir de Monsieur JOURDAIN
 Absente excusée : Mme FOUILLAT.



Objet :

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical de valider le principe de nommer au Conseil d'administration de la Maison pour Tous les Présidents et Vice Présidents du SIM en tant que représentants des Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure.

CA
Maison
pour Tous :

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** le principe de nommer au Conseil d'Administration de la Maison Pour Tous le Président et le Vice Président du Syndicat Intercommunal Murois en tant que représentants des Communes.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 29 mars 2012

Le Président

Bernard BEGUIN

